

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR LA DÉLÉGATION DE
L'UKRAINE

THÈME: CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE: L'AUGMENTATION DE LA TAXATION DES PAYS FAISANT TRANSITER
DU GAZ PAR L'UKRAINE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Constatant qu'une grande partie du gaz utilisé en Europe transite par les territoires ukrainiens,
- Déplorant que l'accès et le transit de ce gaz soient sources de conflits, provoquant une tension et impactant l'Europe,
- Regrettant que l'Ukraine fasse partie des mauvais élèves en terme d'émission de gaz à effet de serre puisqu'elle émet 1,04 % du total mondial,
- Soulignant le faible développement des énergies renouvelables dans notre pays, ces dernières constituant seulement 1,1 % de l'énergie totale consommée,
- Ajoutant que le changement climatique impactera un grand nombre de pays dans le futur, d'où l'importance d'agir rapidement et d'accomplir les changements nécessaires dans notre politique énergétique,
- Demandant à l'Organisation des Nations Unies (ONU) d'accompagner la mesure de l'Ukraine,
- Proposant d'augmenter la taxation des pays faisant transiter du gaz par l'Ukraine et d'en utiliser les revenus pour investir dans l'énergie hydraulique qui constitue un potentiel inexploité dans notre nation. Cela permettrait de tenir nos engagements pris à la COP21, de réduire notre dépendance envers les autres pays en terme d'énergie et de mettre fin aux conflits dus au gaz. En effet, suite à l'augmentation de cette taxe, le gaz devrait être moins exporté et moins utilisé, ce qui aurait pour conséquence une baisse des enjeux économiques liés à cette énergie, et donc une diminution des conflits aussi bien internes qu'internationaux.

Le texte français fait foi